

Entre les soussignés,

1°) Madame Francine Brigitte MORAND, demeurant à AMBERIEU EN BUGEY (01500), Chemin de Chagneux, épouse de Monsieur Frédéric CONDAMIN,

Née à BOURG EN BRESSE (Ain), le 21 avril 1965,

Mariée avec Monsieur Frédéric CONDAMIN sous le régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître Eric CHAUVINEAU, notaire à AMBERIEU EN BUGEY (Ain), le 12 juin 2003, préalablement à son union célébrée à la Mairie d'AMBERIEU EN BUGEY (Ain), le 30 août 2003

De nationalité française et résidente en France

2°) Mademoiselle Peggy COCHET, demeurant à IZERNORE (Ain), 15 Route d'Intriat, Née à NANTUA (Ain), le 18 mars 1976 Célibataire majeure, De nationalité française et résidente en France

3°) Mademoiselle Karène PINGON, étudiante, demeurant à LYON (69009), 30 avenue Joannès Masset,

Née à BOURG EN BRESSE (Ain), le 13 mars 1991

Célibataire majeure,

De nationalité française et résidente en France

4°) Monsieur Damien PINGON, collégien, demeurant à AMBERIEU EN BUGEY (01500), Chemin de Chagneux,

Né à BOURG EN BRESSE (Ain), le 19 août 1995

Célibataire mineur,

De nationalité française et résident en France

Issu du mariage de Monsieur Dominique PINGON, ci-après nommé et Madame Francine MORAND, susnommée,

Ce mariage est aujourd'hui dissous.

Représenté par :

Monsieur Dominique André PINGON, demeurant à SAINT JEAN LE VIEUX (01640), Route de Lyon,

Né à NANTUA (Ain), le 11 septembre 1966.

Eŧ

Madame Francine Brigitte MORAND, demeurant à AMBERIEU EN BUGEY (01500), Chemin de Chagneux, épouse de Monsieur Frédéric CONDAMIN, Née à BOURG EN BRESSE (Ain), le 21 avril 1965,

Mariés à la Mairie de BENY (Ain), le 11 août 1990 mais divorcés depuis suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE en date du 15 mars 1999, devenu définitif

Ses père et mère, administrateurs légaux purs et simples.

Commentaire [MD1]: VILLE DU T.G.I. AYANT PRONONCE LE JUGEMENT

Commentaire [MD2]: DATE DU JUGEMENT PRONONCE PAR LE T.G.1

TE PO &. DF

LESQUELS, ont, préalablement aux présentes, déclaré ce qui suit :

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 14 février 2010, il a été constitué entre les soussignés, pour une durée de 99 ans la société dénommée « Centre de Formation Plastique Vallée », société à responsabilité limitée au capital de 12.000 euros ayant son siège social à AMBERIEU EN BUGEY (Ain), 19 Sud Les Arcades, et identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG EN BRESSE sous le numéro 520.442.005.

Ceci exposé, il est passé aux présentes,

Les soussignés précisent que dans les statuts il a été omis le paragraphe « PRESENCE REPRESENTATION »,

11 convient en conséquence de compléter lesdits statuts de la manière suivante, savoir :

Avant la phrase "ont établi ainsi qu'il suit, les statuts de la Société à Responsabilité Limitée qu'ils ont convenu de constituer", il convient d'insérer le paragraphe suivant, :

" PRESENCE - REPRESENTATION

Madame Francine CONDAMIN est présente

Mademoiselle Peggy COCHET est présente

Mademoiselle Karène PINGON est présente

Monsieur Damien PINGON est représenté par

Monsieur Dominique André PINGON, demeurant à SAINT JEAN LE VIEUX (01640), Route de Lyon,

Né à NANTUA (Ain), le 11 septembre 1966,

Présent aux présentes

Et

Madame Francine Brigitte MORAND, demeurant à AMBERIEU EN BUGEY (01500), Chemin de Chagneux, épouse de Monsieur Frédéric CONDAMIN,

Née à BOURG EN BRESSE (Ain), le 21 avril 1965,

Mariés à la Mairie de BENY (Ain), le 11 août 1990 mais divorcés depuis suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE en date du 15 mars 1999, devenu définitif

Ses père et mère, administrateurs légaux purs et simples."

Commentaire [MD3]: VILLE DU T.G.I. AYANT PRONONCE LE JUGEMENT

Commentaire [MD4]: DATE DU JUGEMENT PRONONCE PAR LE T.G.1.

Le reste des statuts est inchangé.

Fait à AMBERIEU EN BUGEY

Le VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL DIX

T. CONDAMIN

P CROCHET

k. PINGON

ucou?a. L

ويسود